PROJET DE SÉANCE ORDINAIRE **MERCREDI 11 AOÛT 2021 À 20H ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2021.
- 3. Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 19 juillet 2021.
- 4. Approbation des comptes.
- Lecture de la correspondance et dépôt aux archives.
- 6. Avis de motion pour la modification du règlement 2009-253 sur le zonage par le projet de règlement 2021-320 sur les résidences de tourisme et les établissements de résidence principale.
- Dépôt et adoption de la modification du règlement 2009-253 par le projet de règlement 2021-320 sur les résidences de tourisme et les établissements de résidence principale.
- Avis de motion pour la modification du règlement 2009-256 par le projet de règlement 2021-321 relatif aux permis et certificats.
- Dépôt et adoption de la modification du règlement 2009-256 par le projet de règlement 2021-321 relatif aux permis et certificats.
- 10. Avis de motion pour la modification du règlement 2012-280 par le projet de règlement 2021-322 relatif au branchement aux services municipaux d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluviaux dans la municipalité. REPORTÉ
- 11. Dépôt et adoption de la modification du règlement 2012-280 par le projet de règlement 2021-322 relatif au branchement aux services municipaux d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluviaux dans la municipalité. REPORTÉ
- 12. Rechargement de l'extrémité du rang St-Pie. REPORTÉ
- 13. Remplacement d'une pompe à la station de pompage.
- 14. Aide financière demandée par GM Modulaire pour aider au démarrage d'une nouvelle entreprise manufacturière à Saint-Adelphe.
- 15. Engagement de M. Dany Boisvert à titre d'employé municipal, chef d'équipe journalier et autorisation au maire à signer un protocole d'entente.
- 16. Acceptation de l'offre du Ministère des Transports pour le contrat de balayage de la chaussée des ponts Odile Germain-Perron et Pierre-Paul.
- 17. Demande de prêt gratuit de la salle municipale par Mme Carmen Lavoie pour des cours de peinture.
- 18. Varia:
 - a. Demande d'expertise pour deux ponceaux.
 - Autorisation d'émettre un permis de démolition. b.
- 19. Période de questions
- 20. Levée de l'assemblée

Daniel Bacon

Daniel Bacon, directeur général, Sec. Trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC 11 août 2021 MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE MRC DE MÉKINAC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le onzième jour d'août de l'an 2021, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents et présentes Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Suzanne Tessier, messieurs les conseillers Mario Montambault, Denis Savard et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

(6) contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20H00.

Lecture et adoption de l'ordre du jour 2021-08-143

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier Et résolu:

> Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le maire. Adopté

Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2021 2021-08-144

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault Et résolu:

> Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2021, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier M. Daniel Bacon.

> > Adopté

Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 19 juillet 2021 2021-08-145

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard Et résolu:

> Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 juillet 2021, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier M. Daniel Bacon. Adopté

Approbation des comptes 2021-08-146

Frais fixes	34 809,64
16630 Hydro-Québec (rues)	974,80
16631 ADN Communications (alertes municipales)	73,40
16632 André Bouvet Ltée (forage dirigé)	4 599,00
16633 Buromobil St-Maurice (location deux toilettes)	333,43
16634 Centre Jardin Multi-Fleurs (36 sacs paillis)	325,37
16635 Service Cité Propre (conteneur, cueillette juillet)	5 168,13
16636 Centre services scolaire Energie (taxes scolaires)	61,45
16637-38 Coop Novago (compte du mois)	747,86
16639 Distribution Robert (articles de nettoyage)	182,99
16640 Daniel Durocher (deux luminaires)	206,67
16641 Electromega (cellulaire)	45,99
16642 Entreprises Crête (pierre concassée)	222,26
16643 Ferme Alain Lebel (contrat fauchage)	3 934,44
16644 Fourniture Denis (papiers, ruban emballage)	280,78
16645 FQM Assurances (modification système alarme)	68,67
16646 G.A Automobile (lampe miniature)	11,99
16647 Groupe A&A (photocopie du mois)	173,28
16648 JM Sports (pièce débroussaillage)	78,01
16649 Lafrance et Trudel (réparation plomberie)	165,73
16650 Librairie Renaud-Bray (achat livres)	204,34
16651 Ligne Pro (lignage de stationnement)	1 885,59
16652 MGEF (location machinerie)	1 718,88
16653 Excavation Sylvain Mongrain (travaux aqueduc)	1 411,32
16654 MRC Mékinac (Enfouis, quote-part, vente taxes, vidange boue)	44 135,47

16655 Oze Publicité (formation webmestre)	86,23
16656 Pierre Naud (teinture, bacs à récup)	439,12
16657 Portes Ro-Ma (verres scellés)	114,98
16658 RICM (3 ^e versement)	24 485,73
16659 Salon Carole St-Arneault (remb. bon achat)	25,00
16660 Savignac réfrigération (moteur évacuateur)	2 848,79
16661 Postes Canada (500 timbres)	528,89
16662 GM Modulaire (subvention nouvelle entreprise)	5 000,00

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu:

Que le directeur général/sec. Trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, soussigné directeur général/sec. Trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de juillet 2021 au montant de 135 348,23\$ ci-dessus approuvés.

Adopté

Lecture de la correspondance

- <u>Ministère des Transports</u> : Réception de la subvention pour la route Bureau au montant de 1 736.98\$.
- MAMH: Informations en matière de financement municipal.
- <u>Ministère des Transports</u>: Aide financière accordée au montant de 175 460\$ pour le programme d'aide à la voirie locale, volet entretien des routes locales.
- <u>CNESST</u>: Nouveau contrat type et virage numérique à compter de 2022 concernant les mutuelles de prévention.
- MAMH: Augmentation de 193 357\$ de l'aide financière applicable aux travaux d'infrastructures admissibles réalisés pendant la période 2019-2023 et ce, dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).
- <u>Comité consultatif en urbanisme :</u> Approbation par le comité de la demande de démolition d'une propriété construite en 1920.
- CPTAQ : Rencontre virtuelle prévue en octobre 2021 dans le dossier 429300.
- Nathalie Lévesque: Rectification sur l'entité qui a fait la demande de location d'un local à la bibliothèque soit Mme Lévesque elle-même et avis du début de contrat à compter du 1er août 2021.
- <u>Espace MUNI</u>: Recherche de participation au projet : en route vers des communautés durables. Reconnaître, inclure, agir.
- <u>Journées de la culture :</u> Invitation pour la 25^e édition des Journée de la culture soit les 24,25 et 26 septembre 2021.
- <u>URLS Mauricie</u>: Lancement en septembre 2021 du lien: <u>www.zoneactivemauricie.ca</u> qui rassemble les informations sur différents sentiers d'activités plein air et infrastructures sportives qui permettent au Mauriciens et aux Mauriciennes d'être actif.
- <u>GIDexperts Inc.</u> : Offre de service d'élaboration d'un plan de maintien des actifs sur les bâtiments.
- <u>Martine Fraser</u>: Offre d'intervention psychosociale auprès de la clientèle agricole par l'organisme Au cœur des familles agricoles.
- <u>Gagnon moteur électrique</u> : Soumission pour le changement et l'installation de deux pompes à la station de pompage.
- RURLS: Répertoire des subventions.
- Alain Cloutier: Lettre de remerciement concernant l'initiative de la municipalité par le concours St-Adelphe en Fleurs qui a encouragé les citoyens à embellir leur demeure et à faire de notre paroisse un endroit où il fait bon y vivre.
- <u>Fabrique de St-Adelphe</u> : Demande d'aide financière pour des travaux sur la toiture de l'Église.

2021-08-147 <u>Dépôt de la correspondance aux archives</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général M. Daniel Bacon.

Adopté

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Suzanne Tessier qu'à une séance subséquente il sera adopté un règlement modifiant le règlement 2009-253 déjà adopté sur le zonage.

Projet de Règlement DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO 2021-320 SUR LES RÉSIDENCES DE TOURISME ET LES ÉTABLISSEMENTS DE RÉSIDENCE PRINCIPALE MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2009-253 DÉJÀ ADOPTÉ SUR LE ZONAGE (PRÉSENTÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SUZANNE TESSIER). CE PROJET DE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ DANS LA BOÎTE RELIEUR DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX AU BUREAU MUNICIPAL OU SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ.

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Claude Thiffault qu'à une séance subséquente il sera adopté un règlement modifiant le règlement 2009-256 déjà adopté relatif aux permis et certificats.

Projet de Règlement DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO 2021-321 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2009-256 DÉJÀ ADOPTÉ RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS (PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CLAUDE THIFFAULT). CE PROJET DE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ DANS LA BOÎTE RELIEUR DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX AU BUREAU MUNICIPAL OU SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ.

2021-08-148 Remplacement de deux pompes à la station de pompage

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu:

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise l'acquisition auprès de Gagnon Moteur Électrique, de deux pompes de distribution ainsi que la plomberie s'y rattachant, afin de remplacer celles désuètes et ce, au montant de 11 333,86\$ plus taxes, installation non incluse.

Adopté

2021-08-149 Aide financière demandée par GM Modulaire pour aider au démarrage d'une nouvelle entreprise manufacturière à Saint-Adelphe

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a adopté lors d'une séance extraordinaire tenue le 19 avril 2016, une Politique d'aide financière aux entreprises manufacturières et de services pour favoriser le développement économique de la municipalité (résolution 2016-04-78);

CONSIDÉRANT que Monsieur Jacques Grenier de GM Modulaire a présenté une demande d'aide financière à la susdite Municipalité pour venir s'établir sur notre territoire et pour aider au démarrage de son entreprise située au 690 route 352 à Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT la création d'emplois chez nous ;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard Et résolu : Que la Municipalité de Saint-Adelphe accorde une aide financière de 5 000 \$ à GM Modulaire pour aider au démarrage de son entreprise dans notre municipalité.

Que normalement le premier versement de 2 000 \$ représentant 40% de l'aide est versé le 60° jour suivant le début des opérations et un montant de 3 000 \$ représentant 60% de l'aide sera versé à la date anniversaire du démarrage de l'entreprise.

Considérant que l'entreprise manufacturière GM Modulaire a commencé ses activités en juin 2020, donc il y a un peu plus d'un an, la Municipalité de Saint-Adelphe octroi le montant d'aide financière de 5 000\$ en un seul versement.

Que l'aide accordée est conditionnelle aux modalités inscrites dans la Politique adoptée par la susdite municipalité.

Adopté

2021-08-150 Engagement de M. Dany Boisvert à titre d'employé municipal, chef d'équipe journalier et autorisation au maire à signer un protocole d'entente

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures transmis dans chacune des résidences de St-Adelphe, sur le site WEB de la municipalité de Saint-Adelphe, dans le but de combler le poste d'employé municipal, chef d'équipe journalier, dans la susdite municipalité;

CONSIDÉRANT que la candidature de Monsieur Dany Boisvert a été retenue;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe procède à l'engagement sur probation de monsieur Dany Boisvert au poste d'employé municipal, chef d'équipe journalier et ce, à compter du 2 août 2021.

Que la période probatoire pour ce poste est fixée à 6 mois de travail effectué, à compter du 2 août 2021.

Que le maire, monsieur Paul Labranche, soit autorisé à signer pour et au nom de la susdite municipalité le protocole d'entente à entériner avec monsieur Dany Boisvert.

Adopté

2021-08-151 Acceptation de l'offre du Ministère des Transports pour le contrat de balayage de la chaussée des ponts Odile Germain-Perron et Pierre-Paul

CONSIDÉRANT l'offre du Ministère des Transports pour accorder un contrat à la Municipalité de Saint-Adelphe ayant trait au balayage de la chaussée des ponts Odile Germain-Perron et Pierre-Paul pour les trois prochaines années soit 2022, 2023 et 2024;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe accepte l'offre du Ministère des Transports pour le balayage et le nettoyage de la chaussée des ponts Odile-Germain-Perron no 01549 et Pierre-Paul no 01548 pour les années 2022, 2023 et 2024.

Que le prix global pour l'exécution des travaux est de 687,96 \$ par année.

Que le maire Monsieur Paul Labranche et le directeur général Monsieur Daniel Bacon soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la susdite municipalité le *Marché* selon le devis descriptif préparé par le Ministère des Transports et ayant trait aux travaux à effectuer.

Adopté

2021-08-152 <u>Demande de prêt gratuit de la salle municipale par Mme Carmen Lavoie pour des cours de peinture</u>

CONSIDÉRANT que madame Carmen Lavoie a présenté une demande pour le prêt gratuit de la salle municipale dans le but d'offrir des cours de peinture à notre population les lundis après-midi de 13h à 16h. Les dates des

cours sont du 4 octobre au 20 décembre 2021 et du 11 janvier au 11 mai 2022.

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le prêt gratuit de la salle municipale à madame Carmen Lavoie pour des cours de peinture qui se tiendront les lundis.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe exige cependant que les règles de la Santé Publique en vigueur concernant la pandémie du Covid-19 au moment du début des cours de peinture soit respectées.

Adopté

2021-08-153 Demande d'expertise pour deux ponceaux

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la municipalité de Saint-Adelphe mandate M. Carl Jutras, ingénieur de la MRC Mékinac afin de réaliser l'inspection de deux ponceaux et produire la fiche d'inspection en conformité avec le Manuel d'inspection des ponceaux.

Que le premier ponceau est situé à proximité du 831 rue Principale et que le second ponceau est situé à l'intersection du rang St-Joseph et de la route Bureau.

Que ce mandat ne comprend pas la conception des ponceaux, l'estimation des travaux, la production de plans et devis ainsi que la surveillance ou la mise à jour du PIIRL.

Adopté

2021-08-154 <u>Autorisation d'émettre un permis de démolition</u>

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis de démolition a été déposée concernant la propriété située au 690 rue Principale à St-Adelphe et ce, dans le but d'y construire une nouvelle maison;

CONSIDÉRANT que le bâtiment situé au 690 rue Principale date de 1920;

CONSIDÉRANT que depuis le 1^{er} avril 2021, le ministère de la Culture et des Communications a modifié la loi sur le patrimoine culturel concernant la modification ou la démolition des bâtiments construits avant 1940;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme de St-Adelphe s'est réuni et a émis une opinion à l'effet que cette maison n'a pas une valeur patrimoniale:

CONSIDÉRANT que de l'avis du comité consultatif en urbanisme, cette demande est recevable.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu:

Que suite à la recommandation du comité consultatif en urbanisme, la Municipalité de Saint-Adelphe autorise la démolition de la résidence située au 690 rue Principale à St-Adelphe et ce, conditionnel à l'approbation du ministère de la Culture et des Communications.

Adopté

2021-08-155 Levée de l'assemblée à 21h38

Il est proposé par monsieur le	conseiller Denis Savard que la séance soit levée.